Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_10-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 28

De Conseillers présents : 23

De votants : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le neuf décembre, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle Mosaïque sous la présidence de Monsieur René-François Houssin, Maire.

Étaient présents :

M. AFTIM Nabih - M. AGAESSE Ronan arrivé à 19h28 à partir de la délibération N°04 - M. BONIFACE MANOHARAN Antoine - M. BOUCARD Michel - Mme CAILLARD Laurence – Mme COLIN Fabienne - Mme EL HASNAOUI Bouchra - Mme FULBERT Mirlène - Mme GALLAIS Marie-Noëlle - M. HOUSSIN René-François – Mme HUTEAU Gisèle – M. JOUFFE Pierrick - Mme LAHAYE Marie-France - M. LE MEUT Paul - Mme LECROSNIER Madeleine – M. LEPORT Laurent - M. MALINGRE Alain - Mme PEREIRA Valérie - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUEMENER Aurélie – Mme RAOULT Marie - Mme RENOU Clarisse – M. VACHET Olivier

Étaient absents :

Mme BOQUET Charlène - M. DUBREUIL Jean-Louis - Mme FRIQUET Chantal - M. GOBERT Daniel - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Pouvoirs de vote :

M. DUBREUIL Jean-Louis à Mme CAILLARD Laurence
Mme FRIQUET Chantal à M. HOUSSIN René-François
M. GOBERT Daniel à Mme GALLAIS Marie-Noëlle
M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier à Mme HUTEAU Gisèle

Secrétaire :

M. MALINGRE Alain

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_10-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

VIE ASSOCIATIVE

Réf. : CBD/VLB/25/10

OBJET : 7.5 AIDE EXCEPTIONNELLE : AMV

EXPOSÉ

Dans le cadre de son soutien aux associations, la commune de Vezin-le-Coquet peut attribuer une aide financière exceptionnelle aux associations vezinoises qui en font la demande, après étude de leur situation et validation par la commission « Vie associative - Sports ».

L'Association Musicale de Vezin a sollicité le soutien de la municipalité pour la deuxième année, concernant des difficultés financières qui pourraient remettre en cause la continuité de son activité.

La municipalité souhaite soutenir la pratique musicale associative sur la commune, notamment pour favoriser l'accès à cette activité culturelle pour tous.

La commission « Vie associative – Sports », réunie le 25 novembre 2025, n'a pas porté d'avis favorable à la demande d'aide financière exceptionnelle.

Étant entendu l'exposé de Mme Martine Quelleuc, Adjointe à la Vie Associative et Sports, il est proposé au conseil municipal :

- D'allouer une aide exceptionnelle de 10 000.00 € à l'Association Musicale de Vezin.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité et 9 abstentions *(Mme FULBERT Mirlène - Mme LECROSNIER Madeleine - M. AFTIM Nabih - Mme CAILLARD Laurence engageant le pouvoir de M. DUBREUIL Jean-Louis - Mme PEREIRA Valérie - M. LE MEUT Paul - Mme HUTEAU Gisèle engageant le pouvoir de M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier)* :

- D'allouer une aide exceptionnelle de 10 000.00 € à l'Association Musicale de Vezin.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Alain Malingre

Le Maire,

MAIRIE de VEZIN-LE-COQUET Ille-et-Vilaine

René-François Houssin